

Directives de gestion concernant l'habitat « Chênaies pédonculées neutroacidiclines à méso-acidiphiles » (9160-3)

Ces types d'habitats sont installés en régions subatlantiques et continentales à l'étage collinéen (< 500 m), et se retrouvent sur terrasses alluviales, en bas de versants, dans des dépressions, sur plateaux avec limons hydromorphes, ou dans des dépressions marneuses avec dépôts limoneux. Ils sont inféodés à des limons, limons sableux et sont à l'origine de sols plus ou moins lessivés (litière plus ou moins épaisse avec feuilles entières et feuilles fragmentées : humus de type mull mésotrophe ou mull acide). L'hydromorphie est fréquente, sous la forme d'une nappe temporaire plus ou moins profonde.

On distingue trois associations végétales différentes : la **Chênaie pédonculée à Stellaire holostée** subatlantique et subcontinentale, la **Chênaie pédonculée à Pâturin de Chaix** continentale, et la **Chênaie pédonculée à Laiche fausse brize** sur basses terres sablonneuses, limoneuses et dépressions.

Le peuplement est dominé par le Chêne pédonculé (parfois en mélange avec le Chêne sessile) et le Charme en sous-étage. Sur les sols désaturés, on remarque une pauvreté dans les essences d'accompagnement (Bouleau, Tremble, Erable), et sur les sols les plus riches apparaissent le Frêne et le Merisier. La strate arbustive est composée de Noisetier, Aubépines, Prunellier, Chèvrefeuille... tandis que la strate herbacée est assez terne, avec un petit nombre d'espèces peu colorées. La strate muscinale se compose du Polytric élégant et de *Atrichum undulatum*.

Valeur écologique et biologique : à rechercher

Etat de conservation à privilégier : on privilégiera les futaies mélangées avec taillis de Charme ou de Noisetier, et les taillis sous futaie avec taillis de Charme ou de Noisetier.

Menaces : on observe sa stabilisation après les déforestations anciennes. L'habitat tend à s'étendre actuellement du fait de la déprise agricole (en passant par diverses phases forestières pionnières). Cependant des enrésinements sont encore observés, ainsi que de la populiculture dans les zones basses. Les sols présentent une sensibilité au tassement quand ils sont légèrement hydromorphes et/ou à forte tendance limoneuse. Les ronces ont un fort dynamisme après ouverture du milieu.

Modes de gestion recommandés : on recommandera une sylviculture de feuillus axée sur la production de bois d'œuvre de haute qualité, à récolter à l'optimum individuel de maturité sylvicole.

→ **Les transformations sont vivement déconseillées** : compte tenu de la productivité des essences autochtones feuillues et de l'intérêt patrimonial, la transformation de ces peuplements en essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée.

→ **Maintien d'un couvert minimum** :

- On évitera les découverts sur de trop grandes surfaces, les ronces seront envahissantes et menaceront la végétation.
- Le maintien d'un sous-étage limitera les risques de broches sur le Chêne pédonculé.
- Les traitements les plus adaptés, et cela compte tenu des surfaces concernées, sont celui de la futaie irrégulière mélangée ou de la futaie par bouquets ou par petits parquets, qui permettent de conserver un mélange d'essences avantageux (diversité, stabilité des peuplements...).
- En taillis sous futaie, on interviendra sur l'existant par des opérations d'améliorations et d'éclaircies par le haut qui feront évoluer l'ancien taillis sous futaie vers une futaie irrégulière ou par bouquets.

→ **Développement des jeunes peuplements :**

- L'enrichissement lors des opérations de régénération est envisageable avec des essences du cortège de l'habitat (Chêne pédonculé, Merisier, Erable sycomore) en complément d'une régénération naturelle qui s'avèrerait insuffisante, notamment pour le Chêne pédonculé.
- On ne peut exclure la présence par apport, ou enrichissement à partir de parcelles à proximité, d'essences autres que celles du cortège de l'habitat, elles apportent également un gain en diversité et en stabilité des peuplements.
- On préférera des provenances locales de façon à maintenir l'intégrité génétique des populations autochtones.
- Le crochetage, peu pratiqué par ailleurs, doit rester une technique anecdotique car pouvant compromettre la présence de plantes rares sur cet habitat.
- Les dégagements seront de préférence mécaniques ou manuels. On limitera l'emploi des produits agropharmaceutiques à l'entretien autour des plants.

→ **Fragilité des sols légèrement hydromorphes :**

- Sur ces sols et ceux à dominance limoneuse, on évitera les passages répétés d'engins mécaniques.
- On fera preuve de prudence lors de la conduite des coupes pour limiter le développement ou l'accentuation d'un engorgement du sol en surface : ne pratiquer que des coupes légères.

→ **Intérêt multiple de conserver une diversité d'essences :**

Maintenir un mélange d'essences principales et secondaires en terme de production remplit deux rôles :

- sylvicole, par exemple par le gainage des essences par le sous-étage arboré et arbustif ;
- patrimonial, par le maintien de nombreuses essences et notamment d'essences secondaires (Charme, Tremble, Bouleaux verruqueux...) et arbustives.

La diversité en essences sur ces sols désaturés reste moindre en comparaison avec les Chênaies pédonculées calcicoles à neutrophiles.

→ **Eléments de biodiversité à conserver :** maintien d'arbres morts, surannés ou déperissants. Les arbres maintenus (1 à 5 par hectare) seront des individus sans intérêt commercial ou des arbres monumentaux et sans risque pour les arbres sains. Ils permettent la présence de coléoptères saproxylophages ou de champignons se développant aux dépens du bois mort. Les arbres retenus seront éloignés au maximum des éventuels chemins, pistes et sentiers pour minimiser les risques de chutes de branches ou d'arbres sur les promeneurs ou les personnels techniques.

Muséum national d'histoire naturelle, *Cahiers d'habitats Natura 2000 « Habitats forestiers volume 1 »*, La documentation française, 2001, 339 pages.

Directives de gestion concernant l'habitat « Grottes à chauves-souris » (8310-1)

L'habitat « **Grottes à chauves-souris** » (8310-1) est un habitat obscur, où l'humidité atmosphérique est proche de la saturation, et n'étant le plus souvent peu ou pas ventilé. La présence de plafonds, voûtes, dômes, d'aspérités sur les parois ou de fissures permet l'installation des chauves-souris. Plusieurs espèces peuvent se rencontrer dans la même grotte, soit en individus isolés, soit en colonies mixtes, les effectifs étant très variables d'une espèce à l'autre et d'une grotte à l'autre.

On distingue trois types d'utilisation des grottes, en relation avec les phases du cycle vital des chauves-souris :

- grottes servant de gîtes d'hibernation,
- grottes servant de gîtes de reproduction,
- grottes de transit servant de repos diurne pour la recherche de nourriture la nuit et à l'extérieur, les plus nombreuses.

Des colonies d'hibernation et de reproduction peuvent se rencontrer dans les galeries d'un même réseau souterrain, qui diffèrent par leurs conditions thermiques, hydriques et la dynamique de l'air.

Valeur écologique et biologique : le guano déposé dans les grottes par les chauves-souris est une nourriture abondante et recherchée par des espèces d'invertébrés spécifiques ou non du milieu souterrain terrestre, et détermine une communauté particulière.

Etat de conservation à privilégier : la conservation en l'état de toutes les grottes renfermant des chauves-souris, en privilégiant les gîtes d'hibernation et de reproduction.

Menaces :

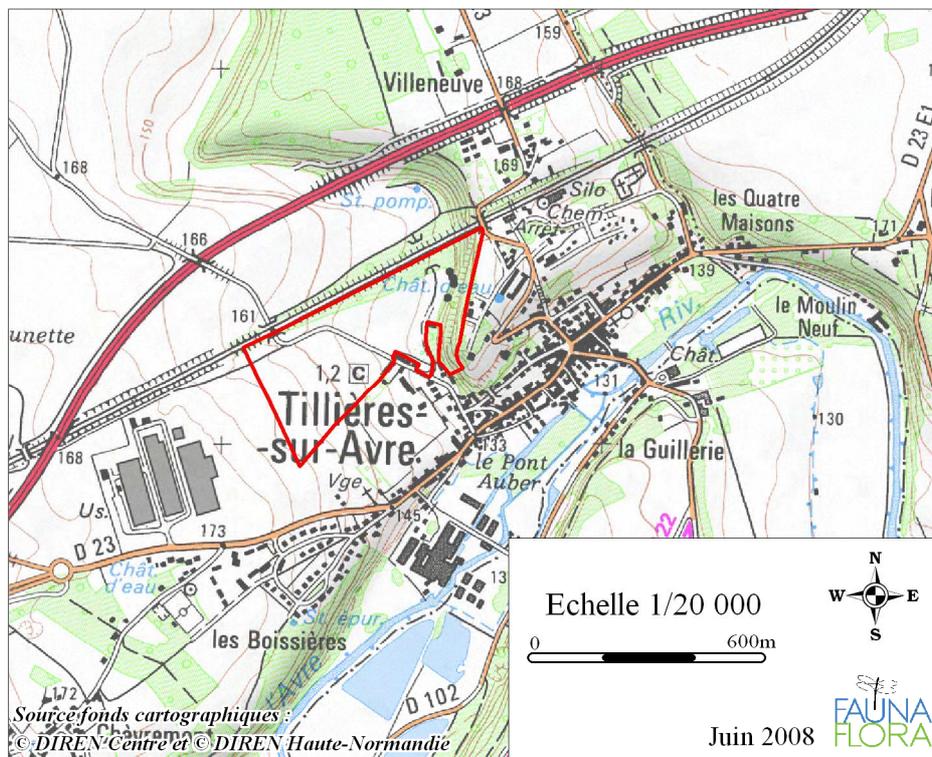
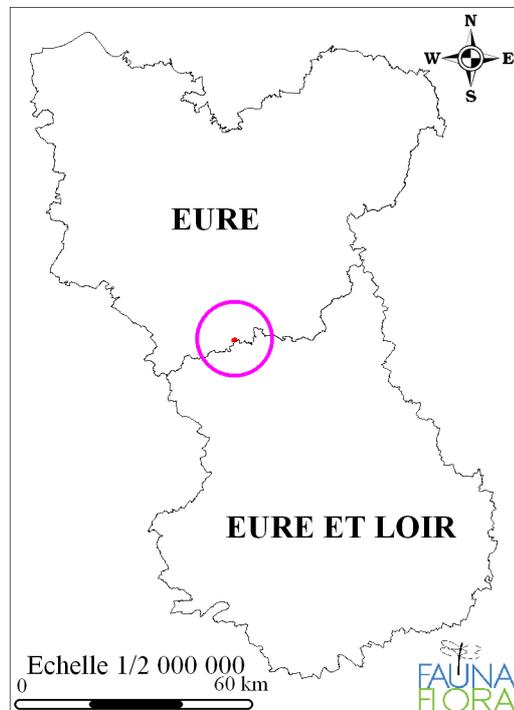
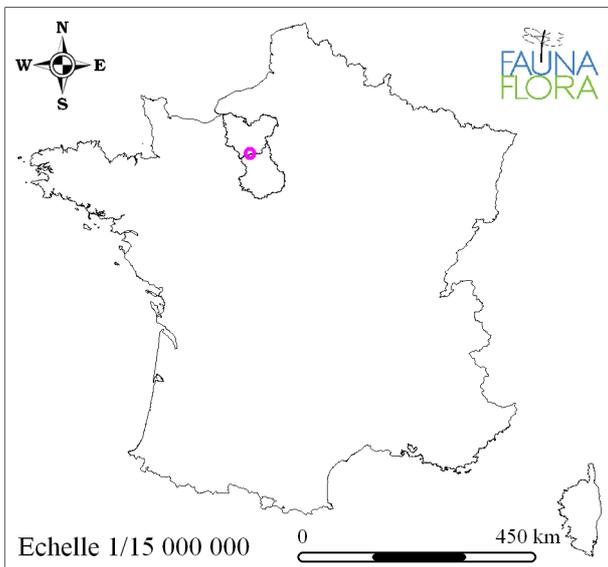
- déclin important de certaines espèces, notamment dans des régions de culture intensive ou de monoculture de conifères dans la moitié Nord de la France.
- le développement de la fréquentation des grottes (spéléologues, scientifiques, touristes, personnes non informées...) peut présenter localement un danger pour les colonies d'hibernation (affaiblissement ou mort des individus suite aux réveils successifs causés par le dérangement) et de reproduction (diminution des mises bas, délocalisation).

Modes de gestion recommandés :

- Ne pas déconnecter la gestion des sites à chauves-souris de celle des autres parties du réseau souterrain lorsqu'elles renferment des invertébrés d'intérêt patrimonial.
- Associer la gestion des sites souterrains avec celle des territoires extérieurs de nourrissage. Il faut encourager des pratiques agricoles et forestières compatibles avec le maintien d'un paysage diversifié favorable au développement d'une faune d'insectes (base de la nourriture des chauves-souris), et limiter l'usage et la période d'utilisation de certains pesticides et certains produits de vermifugation du cheptel.
- Interdire de façon saisonnière l'accès à certaines grottes à chauves-souris (sur la base d'une concertation entre acteurs locaux et scientifiques) pendant les périodes d'hibernation et de reproduction.
- Pose de grilles (sauf si présence de *Minioptère de Schreibers* car cela provoque le départ du gîte).
- Pose de panneaux d'information à l'entrée.
- Formation et sensibilisation des guides bénévoles ou brevetés (notamment dans le cadre de la Fédération française de spéléologie).

Document d'objectifs Natura 2000 - "Les cavités de Tillières sur Avre" - FR2302011

LOCALISATION DU SITE



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Légende

 Les cavités de Tillières sur Avre - FR2302011

 Cercle des 10 km centré sur le site

NATURE ET BIODIVERSITE

Inventaire patrimonial naturel

 ZNIEFF de type I

 ZNIEFF de type II

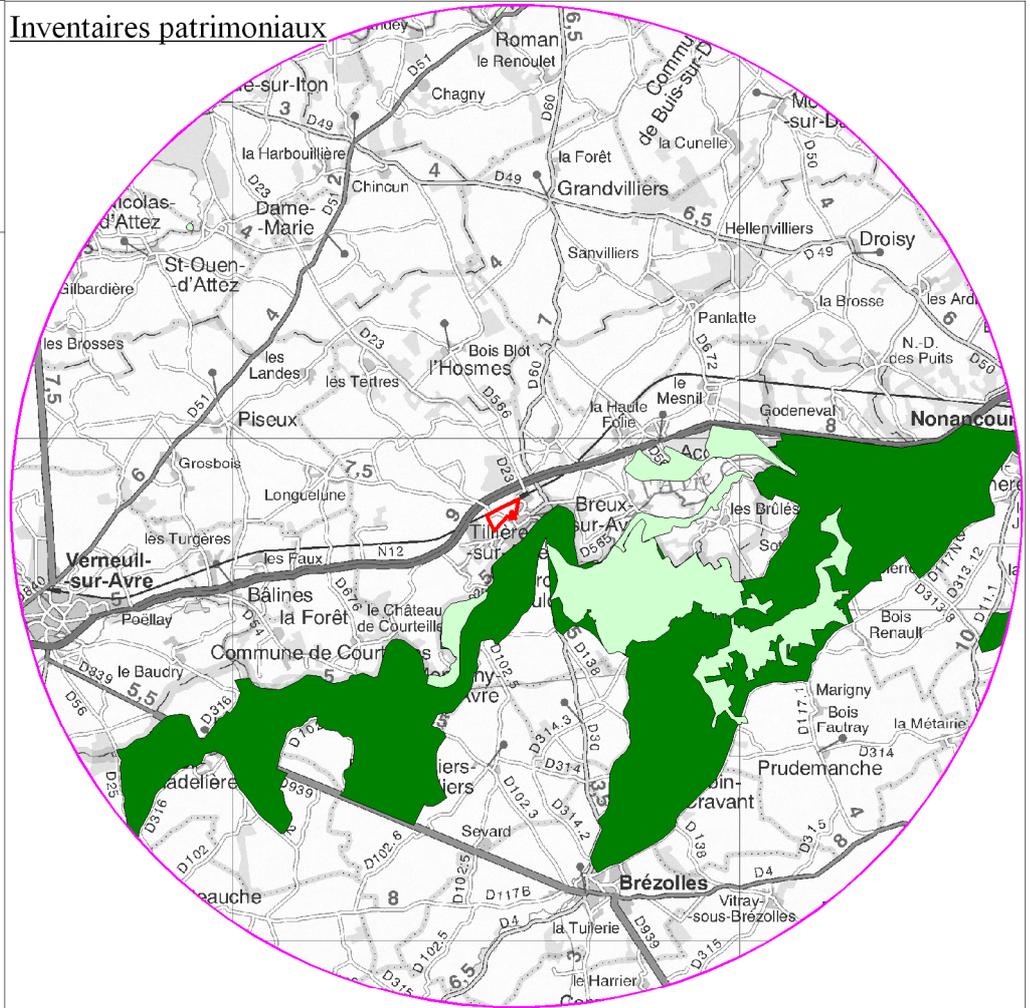
SITES ET PAYSAGES

Protection réglementaire

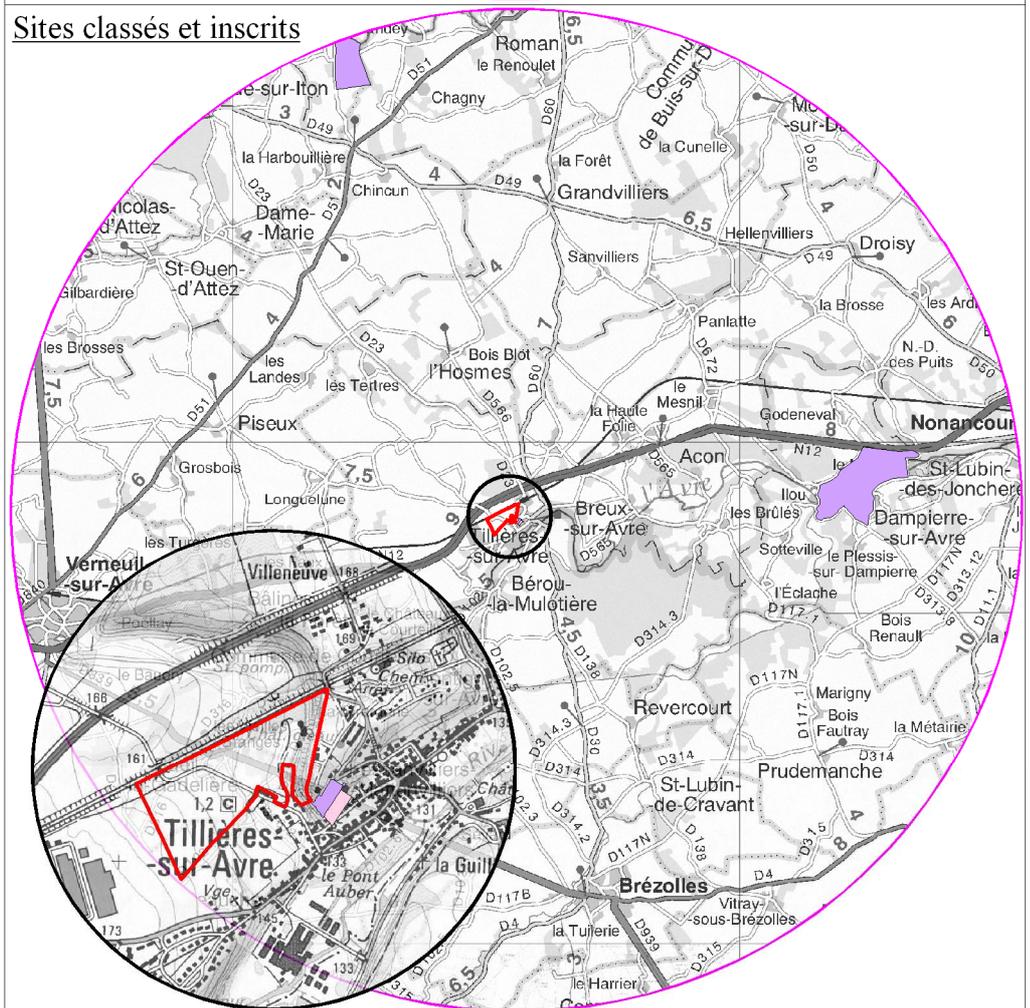
 Site classé

 Site inscrit

Inventaires patrimoniaux



Sites classés et inscrits



Echelle 1/150 000

0 4,5km

Echelle zoom 1/25 000

0 750m

Document d'objectifs Natura 2000 - "Les cavités de Tillières sur Avre" - FR2302011

CARTE DES HABITATS DU SITE NATURA 2000



Légende

-  Les cavités de Tillières sur Avre - FR2302011
-  Entrée des cavités
-  Entrée du tunnel

Habitats

-  Chênaie-charmaie
-  Plantation d'arbres
-  Pelouse
-  Friche
-  Culture
-  Bord de culture



Echelle 1/5 000



Source fonds cartographiques : © DIREN Haute-Normandie


Jun 2008

Chênaie-charmaie (Frênaie-charmaie)

Code NATURA 2000 : 9160.3

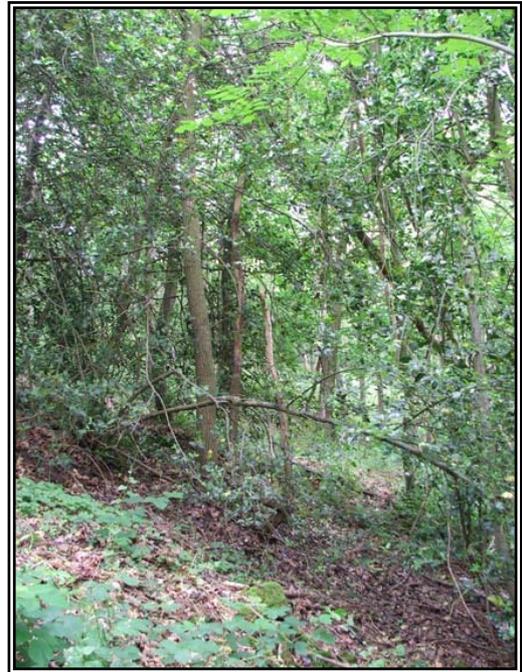
Code CORINE BIOTOPE : 41.2

Statut

Habitat communautaire non prioritaire

Espèces dominantes

Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
Charme commun (*Carpinus betulus*)
Millet étalé (*Milium effusum*)
Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)



Physionomie et structure

Le peuplement est dominé par le Chêne sessile en association avec quelques érables, le Châtaignier commun et le Frêne commun.

Les arbustes sont peu variés avec le Buis et le Houx.

La strate herbacée est constituée de fougères comme la Doradille scolopendre ou le Polystic à soies et de graminées.

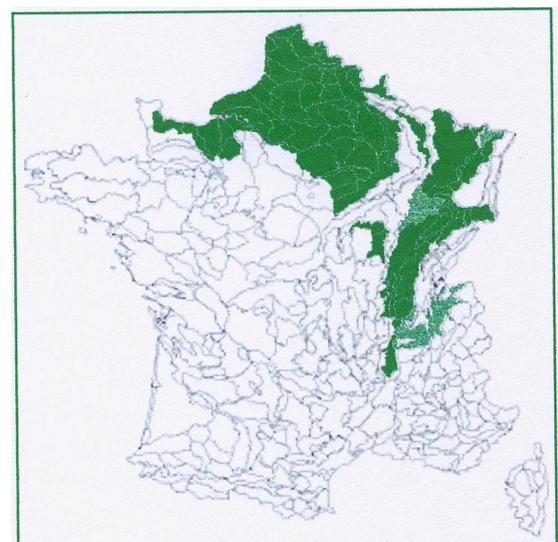
Caractéristiques stationnelles

Habitat installé en région subatlantique et continentale à l'étage collinéen. Il est présent sur les terrasses alluviales, bas de versants, plateaux avec limons hygromorphes et inféodé à des limons, limons sableux, à l'origine de sols plus ou moins lessivés.

Répartition géographique (cf. carte de répartition ci-contre – MNHN)

En France : Nord et nord-est de la France

En Normandie : Haute-Normandie et est de la Basse-Normandie



Tendances évolutives

Tendance à s'étendre en raison de la déprise agricole

Menaces principales

Enrésinement encore observé

Préconisations de gestion

Afin de favoriser cet habitat pour les chiroptères, il est indispensable d'éviter l'énrésinement néfaste aux Rhinolophes.

Il est en revanche nécessaire de maintenir une strate arbustive diversifiée afin de favoriser l'entomofaune, source indispensable de nourriture aux chauves-souris inféodées aux forêts comme le Murin de Bechstein ou la Barbastelle.

Enfin, pour favoriser la reproduction de ces deux espèces typiquement arboricoles, voire permettre l'installation d'autres espèces qui pourraient utiliser les grottes en hiver, il est nécessaire de conserver quatre à cinq arbres morts à l'hectare, pour favoriser la présence de cavités dans les arbres.

Gestion spécifique au site

Nous ne sommes pas sur une chênaie-charmaie typique, et la pente et l'humidité favorisent le développement du frêne.

La pente assez forte du coteau mérite que l'on soit prudent lors de coupes pour éviter un lessivage des sols. Le traitement le plus adapté est celui du taillis sous futaie, comme c'est le cas actuellement et seules des éclaircies suffisent pour favoriser la régénéscence du chêne, du frêne et de l'érable. Il faut donc proscrire ici les coupes sur de trop grandes surfaces qui favoriseraient la ronce et limiteraient la régénéscence des arbres.

Document d'objectifs du site Natura 2000 - "Les cavités de Tillières sur Avre" - FR2302011

CARTE DES GRANDS MILIEUX DANS UN RAYON DE 10 KM

Légende

-  Cercle des 10 km centré sur le site
-  Les cavités de Tillières sur Avre - FR2302011

Les grands milieux

-  Rivière, étang, mare
-  Haie, alignement d'arbres
-  Forêt, bois, bosquet, plantation
-  Prairie fauchée ou pâturée
-  Verger
-  Culture
-  Bâti, habitat urbain



Echelle 1/80 000

0 2 400m

